

Décret de nominations pour les charges curiales prenant effet au 1^{er} septembre 2017

Au doyenné de Giromagny-Rougemont le Château :

-Mr l'Abbé Daniel JACQUOT, quitte la charge d'administrateur de la paroisse de la Sainte Famille. Il demeure Délégué Episcopal à l'Information et à la Communication Diocésaine.

-Mr. l'Abbé Augustin OUEDRAOGO, administrateur de la paroisse Saint Jean l'Evangeliste (siège à Evette-Salbert) est nommé avec l'accord de Mgr. Justin KIENEGA évêque de OUAHIGOUYA, curé de cette paroisse ainsi que de la paroisse de la Sainte Famille (siège à Giromagny).

Au doyenné de Belfort :

- Mr l'abbé Jacques VAUBOURG, quitte la charge de curé de la paroisse Saint Pierre. Il demeure modérateur de la charge pastorale à l'aumônerie de l'hôpital de Belfort-Montbéliard et Responsable de l'Entraide sacerdotale.

- Mr l'abbé Jean BOUHELIER quitte la charge de la paroisse Saint Etienne. Il est nommé curé de la paroisse Saint Pierre (siège à Bavilliers). Il conserve la charge de délégué épiscopal à l'oecuménisme et Responsable de la Formation Permanente.

Au doyenné de Chèvremont :

-Mr l'Abbé Michel MOUREY quitte la charge de la paroisse Notre Dame de l'Unité. Il est nommé curé de la paroisse Saint Etienne (siège à Châtenois les forges). Il conserve les charges de chancelier et de prêtre accompagnant le service de Pastorale des Personnes Handicapées.

Au doyenné de Charmont-Montbéliard :

-Mr. l'Abbé Henri JOLY est nommé curé de la paroisse Notre Dame de l'unité (siège à Grand-Charmont). Il demeure curé de la paroisse du Bon Pasteur (siège à Vieux-Charmont). Il quitte la charge de la paroisse Saint Jean XXIII.

- Mr l'abbé Justin PARK, avec l'accord de Mgr Thaddeus CHO, archevêque de DAEGU, est nommé curé de la paroisse Saint Jean XXIII (siège à Exincourt). Il conserve sa participation à l'aumônerie de l'Enseignement Public de Montbéliard.

Au doyenné de Hérimoncourt-Mandeure :

- M. L'abbé Bernard WIMMER quitte la charge d'administrateur paroissial de la paroisse Saint Luc.

-Mr. l'Abbé Jean-Marie DUBOZ quitte la charge de curé de la paroisse Notre Dame de Chatey. Il est nommé curé de la paroisse Saint Luc (siège à Audincourt). Il conserve la charge de Délégué diocésain à la solidarité et de Délégué diocésain à la Mission Universelle.

Au doyenné de Pont de Roide-L'Isle sur le Doubs :

-Mr. l'Abbé Thierry DUBRET quitte les charges de curé des paroisses Notre Dame du Pâquis et Sainte Lucie. Il est nommé curé de la paroisse Notre Dame de Chatey (siège à Pont de Roide). Il conserve la charge d'aumônier diocésain de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne et demeure nommé à l'équipe de Pastorale des milieux populaires.

Au doyenné de Héricourt :

- Mr l'abbé Samuel GAMLIGO, avec l'accord de Mgr Nicodème BASSAN-BARRIGA, évêque d'Atakpamé (Togo), est nommé curé des paroisses Notre Dame du Pâquis (siège à Chalonvillars) et Sainte Lucie (siège à Saulnot).

Fait à Belfort le 7 avril 2017

+ Dominique BLANCHET,
évêque de Belfort Montbéliard

Par mandement,
P. Michel Mourey
Chancelier